

# Association Cantonale des Musiques Valaisannes (ACMV)

## Protocole AG du 28 octobre 2017 – Salle Arthur Parchet à Vouvry

### 1. BIENVENUE

Dès 09H00, accueil des déléguées et délégués des sociétés ainsi que des invités du comité de l'ACMV.

À 10h00, la fanfare La Vouvryenne nous interprète l'hymne valaisan, MARIGNAN, sous la direction de Gaspard Vignon.

Le vice-président du Bas-Valais, Christian BOHNET, ouvre la 140<sup>ème</sup> assemblée générale de l'Association Cantonale des Musiques Valaisannes (ACMV) qui, conformément à l'article 13 des statuts, a été convoquée dans les délais.

- Traduction du français à l'allemand par notre membre du comité Julien SCHUMACHER.
- Nos débats sont entièrement enregistrés.

Des précisions et explications complémentaires, durant toute l'AG, seront données en allemand par le vice-Président du Haut-Valais, Hans SEEBERGER, ceci afin de compléter et d'aider notre traducteur officiel.

Le vice-président du Valais romand salue tous les invités qui nous honorent de leur présence.

Présidents d'honneur de notre association (ACMV), représentants(es) des associations fédérales, romandes, cantonales et régionales, vice-présidents d'honneur et membres d'honneurs de notre association (ACMV).

Jean-Maurice DELASOIE	Président d'honneur de l'ACMV
André RHONER	Président d'honneur de l'ACMV
Valentin BISCHOF	Président de l'Association Suisse des Musiques – ASM
Didier BÉRARD	Représentant de la Société Cantonale des Musiques Vaudoises – SCMV
Thomas BIERI	Président de l'Association Cantonale des Musiques Bernoises – ACMB – BKMV
Raphy DEVAUD	Vice-président de la Société Cantonale des Musiques Fribourgeoises – SCMF
Laurent BOVIER	Président de la Fédération des Sociétés de Chant d du Valais – FSCV
Martin HENZEN	Président de l'Association Cantonale des Musiques de Jeunes - ACMJ
Nicolas HUSER	Président de l'Association des tambours et fifres du Valais romand
Philipp LORETAN	Président de l'Oberwalliser Musiverband - OMV
Pierre-Eddy SPAGNOLY	Président des Vétérans Musiciens du Valais romand - VMVR
Pierre-Antoine BOULNOIX	Président de la Fédération des Fanfares Libérales Radicales du Centre – FFLRC

Régis ÉVÉQUOZ	Président de la Fédération des Fanfares Démocrates Chrétiennes du Centre – FFDCC
Nathalie GENOUD-DE COURTEN	Présidente de la Fédération des Musiques de Sierre et Loèche – FMSL
Yvan MAISTRE	Président de la Fédération des Musiques du Valais Central – FMVC
Gilbert TRUFFER	Président de la Fédération des Musiques du District de Viège – BMV
Gaspard VIGNON	Président de la Fédération des Musiques du Bas- Valais - FMBV
Marco ZURKIRCHEN	Président de la Fédération des Musiques du District de Rarogne occidentale – BMWR
Daniel AMBORD	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Walter KUONEN	Membre d'honneur de l'ACMV
Pierre-Alain ORSINGER	Membre d'honneur de l'ACMV

Autorités politiques cantonales et régionales, Chefs de service du canton, Instituts de musique cantonaux, Centre de compétence de la musique militaire d'Aarau

Diego WELLIG	Président du Grand-Conseil
Reynald RINALDI	Président de la commune de Vouvry
Axel RODUIT	Conseiller culturel du Service de la culture du canton du Valais
Thierry DEBONS	Directeur du Conservatoire cantonal
Philipp WAGNER	Colonel et Chef du Centre de compétence de la musique militaire à Aarau

Invités de l'ACMV

Claude MÖSCHING	Secrétaire de l'Association des trompettes et tambours militaires du Valais romand
Pierre FREY	Ancien membre du comité de l'ACMV
Charly TERRETTAZ	Ancien président de la commission musicale de l'ACMV
Louis BESSI	Banneret du jour de l'ACMV
Frédéric THEODOLOZ	Brass & Percussion Meeting – BPM Festival

Presse écrite, radio, télévision

WALLISER BOTE  
RADIO ROTTU

Commission musicale de l'ACMV

Marc-André BARRAS	Président
-------------------	-----------

Le président de la Vouvryenne, Eric REPOND, le directeur, Gaspard VIGNON, ainsi que toutes les musiciennes et musiciens.

Différentes personnalités se sont excusées.

Présidents d'honneur de notre association (ACMV), représentants(es) des associations fédérales, romandes, cantonales et régionales, vice-présidents d'honneur et membres d'honneurs de notre association (ACMV).

Daniel VOGEL	Président d'honneur de l'ACMV
Josef ZINNER	Président d'honneur de l'ACMV et de l'ASM et parrain de la bannière
Blaise HÉRITIER	Président de la commission musicale de l'Association Suisse des Musiques – ASM
Jean-Pierre BENDIT	Président de la Fédération Jurassienne de Musique – FJM
Sébastien CHÉTELAT	Président de l'Association Cantonale des Musiques Neuchâteloises – ACMN
Monique COUPRY	Présidente de la Société Cantonale des Musiques Vaudoises – SCMV
Xavier KÖNIG	Président de la Société Cantonale des Musiques Fribourgeoises – SCMF
Éric KUNZ	Président de l'Association Cantonale des Musiques Genevoises – ACMG
René BOURQUIN	Président de l'Association Romande des Directeurs de Musique – ARDM
Anton ZIMMERMANN	Président des Vétérans Musiciens du Haut-Valais - OMV
Georges MARTIG	Président de la commission musicale de l'Oberwalliser Musikberband - OMV
André FRELY	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Guy MARCLAY	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Géo-Pierre MOREN	Membre d'honneur de l'ACMV
Claude ROCH	Membre d'honneur de l'ACMV
Karl SALZGEBER	Membre d'honneur de l'ACMV
Wilhelm SCHNYDER	Membre d'honneur de l'ACMV
Serge SIERRO	Membre d'honneur de l'ACMV
Maurice VAUDAN	Membre d'honneur de l'ACMV
Marcel VERNAY	Membre d'honneur de l'ACMV

Autorités politiques cantonales et régionales, Chefs de service du canton, Instituts de musique cantonaux, Centre de compétence de la musique militaire d'Aarau

Esther WAEBER-KALBERMATTEN	Conseillère d'Etat – Département de la santé, des affaires sociales et de la culture
Jacques CORDONIER	Chef du Service de la Culture du canton du Valais
Amadé SCHNYDER	Directeur de l'Allgemeine Musikschule Oberwallis – AMO
Fabrice REUSE	Centre de compétence de la musique militaire, Aarau

Loterie Romande

Jean-Maurice TORNAY	Président de la Délégation valaisanne
---------------------	---------------------------------------

### Partenaires, sponsors

Jean-Maurice FAVRE  
Raphaël GARCIA  
Almir JACQUIER

Helvétia assurances et prévoyance  
Provins Valais  
Département de la Culture de la Société  
Coopérative Migros Valais

### Invités de l'ACMV

Elisabeth RHONER  
Armin KIECHLER

Marraine de la bannière  
Président de l'Association des trompettes  
militaires du Haut-Valais

Jérémie REY

Président de l'Association des trompettes et  
tambours militaires du Valais romand

Michel REY  
Gilbert BRIAND  
Éric JACQUEMOUD  
Erwin TSCHOPP  
Willy DARBELLAY

Ancien président de l'ACMV  
Ancien membre du comité de l'ACMV  
Ancien membre du comité de l'ACMV  
Ancien membre du comité de l'ACMV  
1er banneret de l'ACMV

### Presse écrite, radio, télévision

Régis GOBET

Rédacteur romand d'Unisono

### **Durant notre assemblée générale, diverses personnalités se sont exprimées.**

- **M. Reynald RINALDI, Président de la commune de Vouvry**  
Il nous transmet les salutations du Conseil communal et nous présente sa commune.
- **M. Diego WELLIG, Président du Grand-Conseil**  
Il nous apporte les salutations du Grand-Conseil et remercie le comité de l'ACMV pour son travail. Il nous encourage, ainsi que toutes les sociétés valaisannes, à persévérer dans la formation et l'éducation de notre jeunesse.
- **M. Valentin BISCHOF, Président de l'Association suisse des Musiques - ASM**  
Il salue les membres du comité, les déléguées et délégués au nom du comité central. Il nous annonce de futurs changements dans les règlements pour la prochaine fête fédérale.  
En consultant régulièrement Unisono, vous avez toutes les informations divulguées lors de cette intervention.
- **M. Philipp WAGNER, Colonel et Chef du centre de compétence de la musique militaire à Aarau**  
Il salue l'assemblée et le comité et nous remercie pour l'invitation à notre AG. Il nous fait part des changements programmés pour la musique militaire dès 2018. Vous retrouvez ces informations, soit dans Unisono, soit sur le site du Centre de compétence de la musique militaire.

## 2. HOMMAGE AUX DÉFUNTS

La cérémonie du souvenir est présidée par le vice-président du Haut-Valais, Hans Seeberger.

La Vouvryenne interprète une mélodie de circonstance.

## 3. CONTRÔLE DES PRÉSENCES

Notre association compte 152 sociétés.

Sociétés présentes	125 (222 délégués)
Société excusée – sans amende	1
Sociétés excusées – avec amende	2
Sociétés absentes – avec amende	24
<b>Total</b>	<b>152</b>

- Société excusée (1) – sans amende :

Echo des Bois, Crans-Montana (la société a participé en corps à l'ensevelissement d'un membre d'honneur)

- Sociétés excusées (2) – avec amende :

FRID, Ernen / BLEIKEN, Simplon-Dorf

- Sociétés absentes (24) – avec amende :

ÉCHO DU RAWYL, Ayent / BETTMERALP, Betten / SALTINA, Brigue / FINDNERALP, Eggerberg / ALPENGRUSS, Embd / LA LIBERTÉ, Fully / ALPENGRUSS, Grengiols / BRUNEGGHORN, Herbrigen / UNION INSTRUMENTALE, Liddes / GALMILHORN, Münster / WEISSHORN, Randa / MATTMARK, Saas-Almagell / ALPENRÖSLI, Saas-Fee / ENZIAN, Saas-Grund / CONCORDIA, Saxon / TÄSCHALP, Täsch / SONNENBERG, Törbel / UNION INSTRUMENTALE, Troistorrents / FLEUR DES NEIGES, Verbier / ÉCHO DU TRIENT, Vernayaz / MATTERHORN, Zermatt / BRASS BAND JUNIOR VALAISAN, Sion / JUGENDMUSIK, Brig / GRAPE JUNIOR BAND, Salquenen.

Le comité propose d'accepter les différents objets et nominations par main levée. Les délégués, à l'unanimité, adhère à la proposition du comité.

## 4. NOMINATION DES SCRUTATEURS

Partie de droite : Thierry Bessard, de l'Avenir de Sembrancher  
Partie de gauche : Pierre-Antoine BOULNOIX, président de la FFLRC  
Balcon : Samuel AMOS, de l'Avenir de Bagnes

Les 3 scrutateurs sont nommés à l'unanimité, par main levée.

## **5. PROTOCOLE DE L'AG DU 29.10.2016 À FULLY – PROTOCOLE DE L'AG EXTRAORDINAIRE DU 22.03.2017 à SIERRE**

Ces documents étaient accessibles, dès le début de l'année pour le premier et dès l'été pour le second, sur notre site. Ces deux protocoles vous sont parvenus avec la convocation à l'AG.

La discussion est ouverte. La parole n'est pas demandée.

Les 2 PV sont acceptés, à l'unanimité, avec remerciements et applaudissements nourris des déléguées et délégués à l'intention du secrétaire Léo CLAUSEN.

## **6. RAPPORTS**

La brochure de l'AG 2017 contenait les différents rapports.

### **6.1 Rapport du vice-président du Bas-Valais - Christian BOHNET**

Christian Bohnet apporte les compléments, ci-après, au rapport qui figure dans la brochure de l'AG 2017.

Au-delà des événements qui ont marqué la vie de notre comité durant cet exercice, j'aimerais revenir plutôt sur quelques points positifs qui ont émaillé la saison musicale 2016-2017.

Après une année de Fête fédérale particulièrement fructueuse pour nos ensembles cantonaux, la vie musicale valaisanne a pu reprendre son cours normal, avec des prestations toujours aussi remarquables dans les différents concours annuels, que ce soit sur le plan solistique ou de musique d'ensemble.

Mon collègue Marc-André Barras, président de la Commission musicale, reviendra plus en détail sur les magnifiques résultats réalisés par nos jeunes talents.

Pour ma part, il me tient à cœur de relever la performance réalisée par les musiciens du Valaisia Brass Band, en terres britanniques. S'il faut souligner l'exploit accompli en remportant le British Open, j'admire les dirigeants de cet ensemble qui, dans les médias, parlent de travail assidu et soulignent la qualité de la formation musicale en Valais.

Le même constat est fait par M. Jacques Cordonier, dans les colonnes du Nouvelliste, qui parle carrément de suprématie valaisanne au niveau suisse en ce qui concerne les brass bands (article paru le 05.10.2017).

Si la Confédération a initié le mouvement en lançant le projet Jeunesse + Musique, pour répondre à la formidable initiative populaire concernant l'enseignement musical, nous sommes heureux de noter l'attention portée par l'Etat du Valais à la formation musicale, au travers des dires de son Chef de service.

Mais nous continuerons d'être actifs, tant au comité cantonal des musiques qu'à celui des chanteurs, avec qui nous collaborons, pour que le soutien étatique ne se réduise pas seulement aux encouragements polis mais pour que les écoles de musiques de nos fanfares puissent, d'une manière ou d'une autre, bénéficier d'une aide réelle du Gouvernement.

Au niveau de notre comité, je tiens à souligner le formidable engagement de notre vice-président haut-valaisan, Hans Seeberger, qui a été élu au comité central de l'ASM lors de l'Assemblée des délégués de Neuchâtel en avril dernier. Hans a accepté de s'engager aux côtés de Valentin Bischof pour participer notamment à la réforme des structures de nos instances dirigeantes fédérales.

Enfin, notre comité serait vide de sens sans nos sociétés de musique et nos membres actifs. Je vous adresse un très grand bravo pour votre engagement, votre fidélité, et un très grand merci pour le soutien apporté tout au long de cette année. Nous avons pu travailler dans un état d'esprit constructif et positif, et cela en grande partie grâce à votre soutien.

Merci pour votre attention et bonne continuation.

*Hans SEEBERGER, Vice-président du Haut-Valais, complète aussi son rapport contenu dans la brochure de l'AG 2017, pour les déléguées et délégués concernés.*

## **6.2 Rapport de la Commission Musicale – Marc-André BARRAS.**

Marc-André BARRAS nous fait part des faits arrivés entre l'élaboration de son rapport et l'AG de ce jour.

### **• Jeunesse et Musique**

Ce programme Jeunesse et Musique découle de la votation fédérale acceptée par le peuple suisse le 23 septembre 2012. L'objectif principal est de proposer des cours de musique à nos jeunes en diminuant la participation financière des parents et en rétribuant correctement les professeurs certifiés ou diplômés.

J'invite chaque société à lire attentivement le point 1 de mon rapport. Je reste à votre disposition pour des informations complémentaires.

### **• Prix suisse de la musique, Aarau, samedi 26 août, dimanche 27 août 2017**

La nouvelle formule mise en place par l'ASM a séduit le public puisqu'autant samedi lors des qualifications que dimanche lors de la finale, les auditeurs furent nombreux.

- |                   |   |
|-------------------|---|
| 1. Mathilde ROH   | Contheysanne d'Aven, BB 13 Etoiles                        |
| 3. Lionel FUMEAUX | Contheysanne d'Aven, Concordia de Vétroz et BB 13 Etoiles |

### **• Concours Suisse des Solistes et Ensembles à Langenthal.**

#### **Catégorie alto 2001-2005**

- |                 |                              |
|-----------------|------------------------------|
| 1. Fabio IMSENG | Alpina Wiler, BB Lötschental |
| 2. Ayla BUCHARD | Persévérance Leytron         |

#### **Catégorie alto 2000 et plus âgés**

- |                    |                                 |
|--------------------|---------------------------------|
| 1. Vincent RODUIT  | Avenir Chamoson, BB 13 Etoiles  |
| 3. Tiffany FUMEAUX | Marcelline Grône, BB 13 Etoiles |

#### **Cornet 2002-2005**

- |                   |                               |
|-------------------|-------------------------------|
| 1. Oriane BRÜCKEL | Lyre Conthey et BB 13 étoiles |
|-------------------|-------------------------------|

#### **Cornet 2000-2001**

- |                      |                                      |
|----------------------|--------------------------------------|
| 1. Cédric RITLER     | MG Alpina Wiler, BB Lötschental      |
| 3. Alessandro LEHNER | MG Fafleralp Blatten, BB Lötschental |

#### **Cornet 1999 et plus âgés**

- |                  |                                  |
|------------------|----------------------------------|
| 1. Léonie COQUOZ | Concordia Bagnes, BB 13 Etoiles  |
| 2. Mathilde ROH  | Contheysanne Aven, BB 13 Etoiles |

#### **Catégorie saxophone**

- |                |                              |
|----------------|------------------------------|
| 1. Julie PAREL | Harmonie Municipale Martigny |
|----------------|------------------------------|

### **Trombone 2001-2005**

3. Aurélio WERLEN                      Ronalp Bürchen

### **Trombone 1999 et plus âgés**

1. Lionel FUMEAUX                      Contheysanne Aven, BB13 étoiles, Concordia Vétroz  
3. Simon WERLEN                      Minerva Ferden, BB Lötschental

### **Euphonium 2001-2005**

1. Fanny EVEQUOZ                      Persévérante Conthey et BB 13 étoiles  
2. Benoît ZUFFEREY                      Echo des Alpes Vissoie, Constellation BB  
3. Emma ROH                              Contheysanne Aven, Constellation BB

### **Euphonium 2000 et plus âgés**

1. William BIRRER                      Echo du Jorat Evionnaz, Brass Band 13 étoiles  
et Union Vétroz.

### **Juniors bois et cuivres**

1. Julie PRALONG                      Echo de la Dent Blanche Les Haudères, BB 13 Etoiles

- **28<sup>ème</sup> Besson Swiss Open Contest**

2. Brass Band 13 étoiles, James Gourlay

Bravo à Kathleen Gaspoz de l'Echo des Glaciers de Vex pour sa première place avec le BB Brighthouse & Rastrick, au Championnat d'Angleterre des brass bands. De plus, elle a obtenu le prix de la meilleure instrumentiste du concours.

Excellente saison musicale à toutes et à tous.

### **6.3 Rapport du Service de la gestion des membres – Christophe CLAIVAZ.**

Christophe CLAIVAZ apporte également quelques compléments au rapport qui figure dans la brochure de l'AG 2017. Il parle également au nom de son homologue du Haut-Valais, Gilbert TRUFFER.

Vous avez toutes et tous reçus avec la convocation de cette assemblée le livret rassemblant les différents rapports annuels dont le mien. Je ne vous en donnerai pas lecture ici, mais j'ai demandé à pouvoir prendre la parole ce matin, car je ne l'avais plus fait depuis quelques années et parce que, au vu des questions légitimes que je reçois de la part de nouveaux présidents ou secrétaires de sociétés, il me semblait opportun de préciser à nouveau quelques éléments en lien avec la gestion des membres et jubilaires de notre Association. Je vous remercie tout d'abord pour la confiance témoignée depuis déjà 5 ans dans l'exercice de mes fonctions à la tête du dicastère de la gestion des membres des 95 sociétés du Valais Romand.

Mon travail se fait avant tout au profit des musiciennes et musiciens de nos belles fanfares, mais pour qu'il puisse être efficace j'ai besoin de vous, Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents, par une transmission dans les délais et de manière complète de l'importantissime dossier des sociétés.



Merci, merci beaucoup au plus de 90% des corps de musique du Valais Romand qui retournent ce dossier comme demandé et dans les délais. Les délais en lien avec la saisie des cours des jeunes par la commission musicale, la commande des distinctions et les demandes de subventions, imposent que le traitement des dossiers doit absolument être achevé de mon côté pour la fin de l'année civile. Les sociétés qui ne tiendront pas ce délai, après un premier rappel sans frais, seront malheureusement frappées de l'amende statutaire.

Il y a quelques points très importants à respecter scrupuleusement dans le dossier que vous me retournez.

Christophe CLAIVAZ rappelle les points principaux qui figurent dans le courrier du 25.09.2017 ainsi que dans l'annexe 1 (feuille bleue).

#### **6.4 Approbation et décharge**

Tous les rapports sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée au comité.

### **7. COMPTES 2016/2017**

Les comptes de l'exercice écoulé sont présentés par Christian BOHNET, qui a œuvré en tant que caissier ad intérim depuis le début de cette année.

***Les comptes – compte d'exploitation et bilan - figurent en pages XX et XX de la présente brochure.***

#### **7.1 Rapport des vérificateurs**

Suite aux événements de la saison écoulée et aux problèmes comptables et de liquidités connus, le comité a décidé de soumettre à nouveau nos comptes à la vérification d'une fiduciaire agréée, pour lever tout doute quant à leur exactitude et décharger les sociétés vérificatrices nommées d'une charge difficile à assumer.

Nous espérons que vous comprenez cette démarche et que ce procédé rencontre votre approbation.

Dès lors, nous avons en main un rapport de vérification des comptes établi par la fiduciaire Fidag à Martigny, fiduciaire qui officiait déjà pour établir l'attestation en faveur de la Loterie Romande et qui a effectué la vérification des comptes qui vous ont été présentés en mars 2017.

Ce rapport remplace celui qui aurait dû être fait par les 2 sociétés nommées selon les statuts, à savoir l'Union de Vétroz et l'Alpenrose de Kippel. Les présidents de ces 2 sociétés ont été contactés et ont approuvé notre proposition.

Nous vous donnons dès lors lecture du rapport de vérification des comptes.

Je remercie Messieurs Fabrice Wehrli et Richard Ritler, présidents des fanfares de Vétroz et de Kippel pour leur compréhension, ainsi que la fiduciaire Fidag pour son professionnalisme et sa disponibilité.

La discussion est ouverte.

- Question d'un membre de la société Laduna de Lalden : Quel est le coût de la révision ?
- Réponse du caissier ad intérim : La révision des comptes pour l'AG extraordinaire du mars 2017 a coûté CHF 864.- Cette révision était exigée par la Loterie Romande. Le contrôle des comptes pour l'exercice 2016/2017 a été offert à l'ACMV par Fidag.

## **7.2 Approbation et décharge**

Les comptes sont acceptés à l'unanimité, tels que présentés et révisés. La décharge est donc donnée au comité.

## **8. FINANCES 2017/2018**

### **8.1 Cotisation**

Grâce au soutien renouvelé de nos partenaires, le comité a pu rétablir en grande partie la situation et ne doit pas solliciter une augmentation des cotisations. Nous vous proposons dès lors de la laisser à CHF 4.- par membre pour la saison 2017/2018.

Les délégués acceptent cette proposition à l'unanimité.

La cotisation ASM est toujours fixée à CHF 8,50 par membre et le montant pour la SUIZA est fixé à CHF 6,55 par membre et par année.

En ce qui concerne le montant forfaitaire versé annuellement à la SUIZA, celui-ci est redistribué dans sa plus grande partie aux compositeurs dont vous interprétez les pièces. Mais ceci pour autant que vous fassiez votre travail, qui consiste à compléter le registre SUIZA en y inscrivant toutes les pièces et tous les compositeurs joués dans l'année.

Ce message vous a déjà été transmis à plusieurs reprises, car certains compositeurs ont pu constater que leurs pièces n'étaient pas déclarées comme il sied. Un compositeur qui perçoit des redevances de la SUIZA reçoit également le détail des pièces jouées et par combien de sociétés dans l'année en cours. Et il est facile de constater des lacunes de déclaration quand, par exemple, il s'agit d'un morceau d'ensemble pour un festival, et que le nombre de sociétés qui l'ont inscrit ne correspond qu'au tiers des participants de ce même festival...

C'est regrettable, car vous privez de bons compositeurs et notamment des Valaisans de droits qui leur reviennent. Votre comité vous saura gré dès lors de bien vouloir remplir de manière exhaustive le registre SUIZA et ce avant le 30.11.2017.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information. Nous allons également mettre à votre disposition un courrier reçu de la SUIZA pour rappeler certains principes concernant les photocopies et ventes d'œuvres. Ce document sera mis en ligne sur notre page internet. Nous vous incitons également à prendre directement contact avec la SUIZA, à Lausanne pour les Romand, en cas de demande plus complexe (notamment lors de l'organisation d'un concert ou d'un enregistrement particuliers).

### **8.2 Budget**

Il est présenté par notre caissier ad intérim.

***Le budget figure à la page XX de la présente brochure.***

Le budget est accepté tel que présenté, à l'unanimité.

## **9. ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES**

### **9.1 Comité**

Nous avons commencé l'exercice 2016/2017 avec un membre de comité en moins, puisque la Fédération des Musiques du Bas-Valais n'avait pas trouvé de candidat pour remplacer M. Cédric Chervaz. De plus, nous avons dû nous séparer au début de l'année de M. Dietmar Willa, dans les circonstances que l'on connaît, et en février 2017, M. Michel Rey, alors président de l'ACMV, a donné sa démission.

Dès lors, nous avons recherché 3 personnes pour remplacer ces départs et représenter les fédérations des Musiques du Bas-Valais, respectivement de Sierre et Loèche et du district de Loèche.

Les candidats sont présentés par la présidente et les présidents des fédérations concernées.

Les curriculum vitae des candidats, sur l'écran, complètent les présentations des candidats assurées par Gaspard VIGNON, pour la Fédération des Musiques du Bas-Valais, par Nathalie GENOUD-DE COURTEN, pour la Fédération de Sierre et Loèche, et par Sébastien WERLEN, pour la Fédération des Musiques de Loèche.

Christian BOHNET sollicite l'assemblée pour d'autres candidatures de dernière minute, mais c'est le silence.

Sont élus par acclamation au sein du comité de l'ACMV :

- Cédric POCHON, pour la Fédération des Musiques du Bas-Valais – FMBV
- Jean-Claude SAVOY, pour la Fédération des Musiques de Sierre et Loèche – FMSL
- Steve SEWER, pour la Fédération des Musiques de Loèche – BMVL

Il s'agit bien d'élections complémentaires, en cours de mandat. Par conséquent, le maintien des autres membres n'est pas soumis au vote.

### **9.2 Président**

Cette partie de notre AG est présidée par le vice-président du Haut-Valais Hans SEEBERGER.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 mars 2017 à Sierre, Christian BOHNET et moi-même avons reçu le mandat de conduire conjointement la direction de l'Association cantonale des musiques valaisannes.

Peu de temps après, j'ai été élu au comité directeur de l'Association Suisse des Musiques. Cette tâche est également associée à beaucoup de travail et j'étais donc heureux que Christian BOHNET ait géré la destinée de l'ACMV en grande partie seul. Il a non seulement dirigé notre association, mais aussi géré notre comptabilité avec de bons assistants, ceci de manière très experte et consciencieuse.

Christian BOHNET a bientôt 50 ans. Il vit à Martigny et est marié à Florence. Il a 3 enfants qui sont aussi de talentueux musiciens. Il travaille à la Banque BPS (Suisse) SA.

Depuis 1980, il joue dans l'Harmonie Municipale de Martigny et il a été président de sa société durant 20 ans. Depuis 2009, il est membre du comité de l'association cantonale des musiques valaisannes, où il s'est fait un nom en tant que connaisseur de la scène musicale des instruments à vents et spécialiste financier.

Christian BOHNET porte la musique dans son cœur et est prêt à investir une grande partie de son temps libre. Nous avons besoin de telles personnes; peu importe qu'elles proviennent du Haut, du Centre ou du Bas-Valais.

Les membres du comité vous proposent d'élire Christian BOHNET à la tête de l'ACMV.

Christian BOHNET est acclamé, par l'assemblée, comme nouveau président de l'Association cantonale des musiques valaisannes.

La parole est demandée par Christian BOHNET.

*Je vous remercie pour votre confiance, qui me touche et m'honore. Mes premières années au comité cantonal se sont passées presque dans l'insouciance, comme une espèce d'adolescence, grâce à une présidence éclairée, celle de Jean-Maurice Delasoie, et à une entente cordiale ainsi qu'à une solidarité de tous les moments entre les différents membres du comité.*

*L'exercice 2016/2017 a été particulièrement éprouvant, pour tous les membres du comité ici présents. Je tiens en premier lieu à tous les remercier du fond du cœur pour leur présence, leur travail et leur soutien. Il a fallu serrer les coudes et tirer à la même corde, ce que nous avons su faire.*

*Je remercie également tous les sponsors et donateurs, toutes les institutions qui ont renouvelé leur soutien et confirmé leur confiance envers notre association. Que leurs dirigeants et représentants soient salués pour cela.*

*Enfin, je remercie toutes les musiciennes et tous les musiciens, toutes les dirigeantes et tous les dirigeants des sociétés valaisannes, qui nous ont apporté des messages d'encouragement ou de remerciement pour le travail accompli par le comité en place.*

*Cette reconnaissance passe avant les titres et je me réjouis de vous retrouver lors des festivals à venir pour passer de bons moments en votre compagnie et, bien sûr, en musique !*

## **10. HONORARIAT**

Il y a exactement 30 ans, je me trouvais – notre nouveau président - non loin d'ici, en costume gris-vert, « armé » d'une clarinette, et je terminais mon école de recrue. Si je vous parle de cela, c'est pour vous présenter un des 2 caporaux qui ont dirigé pendant 4 mois la fanfare d'école de recrue dans laquelle j'étais incorporé.

En y réfléchissant, j'ai pu assister à l'éclosion d'un talent, aux premiers pas d'un chef de fanfare dont la renommée n'a cessé de grandir pour tutoyer depuis quelques années les sommets et atteindre récemment ce que certains n'hésitent pas à comparer au Graal !

Avec mes modestes moyens et ma technique approximative, j'ai peut-être même participé, bien malgré moi il est vrai, à conforter son choix de se passer de bois dans ce qui deviendra sa fanfare, pour la parer uniquement de cuivre (blanc) et se consacrer exclusivement au brass band... Bien lui en a pris !

Vous aurez tous reconnu M. Arsène Duc, de Chermignon, qui nous fait le plaisir et l'honneur de sa présence.

Tous ceux qui le connaissent vous parleront de son humilité, de sa disponibilité et de son immense capacité de travail. Il est un chef hors pair mais aussi un bon vivant doublé d'un certain côté « pince-sans-rire ».

Si vous allez sur le site de l'Ancienne Cécilia de Chermignon, un long chapitre, en français et en anglais, le présente, armé de sa baguette et de tous les titres remportés depuis 1996, que ce soit avec sa fanfare, l'Ancienne Cécilia, avec le Brass Band Fribourg ou plus récemment avec son Valaisia Brass Band.

Cette longue énumération de titres cantonaux, nationaux voir européens, nous a incités, nous comité de l'ACMV, à proposer Arsène au titre honorifique de Membre d'Honneur de notre Association, en reconnaissance pour son immense contribution à la cause musicale valaisanne.

Depuis mon appel téléphonique, comme Arsène est une personne très généreuse, il a ajouté une cerise sur un gâteau déjà très copieux en allant remporter un titre qu'aucun ensemble non-anglais n'avait pu décrocher jusqu'alors : le British Open !

Le comité cantonal vous propose de nommer M. Arsène Duc Membre d'Honneur de l'ACMV et vous prie de lui réserver, en guise d'approbation, un tonnerre d'applaudissements !

*Arsène DUC se dit comblé par cette nomination. Il nous dit sa fierté et son immense plaisir d'être honoré par l'ACMV.*

*Il remercie toutes les sociétés valaisannes pour l'immense travail qu'elles effectuent, ceci souvent dans l'ombre.*

*Le travail de formation est de qualité déjà dans les cours d'initiation et de solfège et ensuite, bien sûr, lors de la formation sur les instruments. Ces cours sont le plus souvent donnés par des professeurs qualifiés qui sont motivés et très engagés. Ce qui fait encore plus plaisir c'est que souvent c'est des gens du « cru », comme l'on dit en Valais.*

*Arsène DUC dit être fier de faire partie de l'ACMV.*

*Nous devons poursuivre la promotion de nos valeurs telles que :*

- *Le goût de l'effort*
- *Le travail bien fait*
- *La camaraderie*
- *L'esprit de société*
- *Le respect de chaque membre*
- *La richesse des générations*
- *La fierté d'appartenir à une société de musique*

*C'est sur ces considérations optimistes qu'Arsène Duc conclut son intervention.*

## **11. ADMISSION – DÉMISSION**

Rien à signaler cette année.

## **12. RÈGLEMENTS POUR LA FÊTE CANTONALE**

### **12.1 Règlement du jury pour la musique de concert**

- Proposition du comité : Adoption du règlement de l'ASM

### **12.2 Règlement de fête**

- Mises à jour de divers articles
- Adaptation du Règlement de fête au Règlement pour la musique de concert

Des explications sur certains articles sont données par Christian Bohnet.

L'assemblée ne demande aucune explication supplémentaire.

Les délégués acceptent à l'unanimité, à main levée. Aucune opposition et aucune abstention.

## **13. PRÉSENTATION DE LA FÊTE CANTONALE DE NATERS 2019**

Julien SCHUMACHER, membre du comité de l'ACMV et président de la Belalp de Naters, nous adresse quelques mots avant le lancement de la présentation de Naters et sa région sur l'écran. Le commentaire est l'œuvre du Président du CO, Philipp-Mathias BREGY.

## **14. OUVERTURE DES CANDIDATURES POUR LA FÊTE CANTONALE 2024**

À la suite de la convocation à l'AG de ce jour, nous pouvons vous informer que nous avons déjà enregistré une candidature.

Christian BOHNET donne lecture de la missive adressée par les 5 sociétés du Haut-Plateau, soit : L'Edelweiss de Lens, le Cor des Alpes de Montana-Village, L'Écho des Bois, de Crans-Montana, l'Ancienne Cécilia et la Cécilia de Chermignon.

Le comité cantonal se réjouit de cette candidature et remercie les initiants pour leur démarche.

La procédure de candidature a été définie et est désormais ouverte. Le délai pour le dépôt d'éventuelles autres candidatures est fixé au 31 mars 2018 et la date du vote d'attribution au 27 octobre 2018, à l'occasion de la prochaine AG.

## **15. PROPOSITION DE PARTICIPER À L'AG AVEC LE COSTUME DE LA SOCIÉTÉ**

Lors de l'Assemblée générale de Riddes en 2015, M. Grégoire Barras, président de la fanfare L'Ancienne Cécilia de Chermignon, proposait que notre Assemblée annuelle se fasse en costume de la société, comme c'est l'usage dans certaines fédérations et dans d'autres cantons.

La proposition devait être discutée et soumise au vote des délégués lors de l'Assemblée générale de Fully en 2016. Cela n'ayant pas été fait, nous avons mis ce point à l'ordre du jour de cette année et ouvrons les discussions.

Le comité cantonal, après une discussion ouverte, au cours de laquelle chacun a pu donner son avis et discuter des avantages ou inconvénients d'une telle décision, a voté. Le résultat est le suivant : il n'y a pas eu d'unanimité et les votes ont été partagés. Toutefois, le « non » l'a emporté, même si, pour nous, membres du comité cantonal, l'Assemblée générale se fait et se fera toujours en costume !

La discussion est ouverte. La parole n'est pas demandée.

Le vote donne :

6 oui pour le port du costume  
7 abstentions

Donc inutile de compter les voix CONTRE. La proposition de Grégoire BARRAS est rejetée.

Vous viendrez donc à Naters en civil et votre comité en costume !

## **16. ATTRIBUTION DU LIEU DE L'AG 2018 (27.10.2018)**

La Fête Cantonale 2019 ayant été attribuée à Naters, il est de coutume que l'Assemblée générale qui la précède se déroule dans le même lieu. Nous vous proposons donc de nous retrouver le samedi 27 octobre 2018 à Naters.

## **17. DIVERS**

### **17.1 Présentation du BPM Festival (Brass & Percussion Meeting Festival)**

Frédéric THÉODOLOZ et Ludovic NEUROHR sont les 2 initiateurs du BPM Festival. Tous deux sont originaires de Grône et issus de la fanfare La Marcelline. C'est Frédéric THÉODOLOZ qui nous présente, avec l'aide de l'écran, le BPM Festival qui se déroulera à Grône et dans les environs du 12 au 19 septembre 2019. Des flyers sont distribués à la sortie de la salle.

### **17.2 Présentation du CNSQ 2018**

Hervé ROH, président de la Contheysanne d'Aven/Conthey, nous présente ce concours et annonce qu'un concert exceptionnel permettra aux solistes vainqueurs du CVSQ et du CNSQ d'être accompagnés par le célèbre brass band anglais Black Dyke.

CNSQ : 7 et 8 avril 2018

Concert du Black Dyke : 21 avril, dans le cadre de l'Amicale de la Quintette

La parole n'étant plus demandée, Christian BOHNET clôt l'assemblée en remerciant :

- Eric REPOND, président de la Vouvryenne, et tous ses musiciennes et musiciens pour l'organisation de cette journée.
- Notre traducteur Julien Schumacher
- Les scrutateurs du jour.
- Mesdames et Messieurs les invités pour avoir honoré, par votre agréable présence, notre assemblée.
- Le Directeur et les musiciennes et musiciens de l'Harmonie Municipale de Martigny.
- Les déléguées et délégués des sociétés

Notre nouveau Président souhaite, à toutes et tous, une excellente saison musicale ainsi qu'une agréable journée en notre compagnie à Vouvry.

Notre Président invite toutes les personnes à partager le verre de l'amitié offert par la municipalité de Vouvry.

Tout en dégustant les délicieux produits du terroir, nous avons le privilège d'écouter l'Harmonie Municipale de Martigny dirigée par Dany ROSSIER et la Vouvryenne dirigée par Gaspard VIGNON.

L'assemblée est levée à 12h40.

Le secrétaire : Léo CLAUSEN

17.11.2017